

Sensibilisation 1.3 ADR – Expédition par route de marchandises dangereuses

0 jour 3 heures

Programme de formation

Public visé

Cette formation s'adresse aux entreprises qui dans le cadre de leur activité sont au contact de marchandises dangereuses.

Public concerné : personnel de quai ou d'encadrement chargé de la manutention, du stockage et de l'expédition des matières dangereuses, chauffeur dans le cadre de la réglementation 1.3

Pré-requis

Objectifs pédagogiques

- Sensibiliser les personnels aux risques présentés par les marchandises dangereuses et développer un esprit de sécurité et de prévention.
- Respecter et appliquer la réglementation des transports de matières dangereuses.
- Décrire les risques présentés par les matières dangereuses.
- Identifier un colis de matières dangereuses.
- Identifier et appliquer les règles de manutention des colis en matières dangereuses.
- Mettre en œuvre les mesures à prendre en cas d'accident

Description / Contenu

Formation sensibilisation 1.3 ADR – Expédition par route de marchandises dangereuses

Chauffeur dans le cadre de la réglementation 1.3, les personnes employées par les expéditeurs, emballeurs, distributeurs, exportateurs, logisticiens, dont l'activité est liée aux opérations de chargement, déchargement et expédition de marchandises dangereuses par route doivent recevoir une formation conforme au chapitre 1.3 de l'ADR.

- • Contexte réglementaire
- • Classification des matières dangereuses
- • Sensibilisation aux risques chimiques
- • Les colis. Et les emballages
- • Cas Particuliers des aérosols, des piles et des batteries
- • Exemption partielle du 1.1.3.6
- • Les documents de bord
- • Chargement
- • Circulation
- • Sûreté

Modalités pédagogiques

Interactif, audio, vidéo et des quizz ludique.



Suivi de l'apprenant, tableau de bord et rapport sont accessibles en ligne.

Moyens et supports pédagogiques

Assistance technique et pédagogique

Assistance via chat en ligne et/ou téléphone mobile 7/7

Mise en place d'un forum de discussion sur demande

Modalités d'évaluation et de suivi

Évaluation en ligne, il faut obtenir 60 % de bonnes réponses pour obtenir le certificat.

Possibilité de passer deux fois l'évaluation de revoir et réviser les modules

Obtention du certificat à l'issue de l'examen

Modalités Accessibilité

13/11/2023